



## La lettre d'infos

### Editorial

L'année 2022 s'achève. Nous vous rendons compte dans ce numéro des débats qui en ont marqué la fin.

Il est temps maintenant de se tourner vers l'avenir. Nous n'aurons pas cette année, ni les deux prochaines, d'espace d'exposition permanente. Alors, ne rien faire ? C'est exclu. Présenter nos collections permanentes pendant l'été ? La salle de l'Inscription maritime ne permet d'en présenter que la moitié environ. Et nous entendons souvent dire : « on a déjà vu ça ». Alors nous reprendrons cette année encore l'idée d'une exposition temporaire, illustrée par une partie importante des collections permanentes.



Augustin Fresnel

Nous vous parlions de cette idée dans le précédent numéro. Elle prend forme. D'autant que 2023 voit arriver un événement important : il y a tout juste deux siècles que le premier grand appareil optique lenticulaire, conçu par Augustin Fresnel, a été mis en place au phare de Cordouan. Il sera célébré sur tout le littoral. Nous ne

pouvions évidemment pas ne pas nous y intéresser. Apercevant un feu, le navigateur va l'identifier d'après son rythme, en relever la direction au compas, et reporter sur une carte cette direction : les cartes marines sont le pendant des phares... Contemporain de Fresnel, Beautemps-Beaupré a donné une impulsion majeure à l'hydrographie française.

Alors, l'expo **TERRE EN VUE** présentera aux visiteurs une synthèse des travaux de ces deux grands acteurs de la sécurité sur la mer.

Nous travaillerons avec nos amis de la maison phare du Millier, où seront présentées le bicentenaire des lentilles de Fresnel et une exposition de photos, et avec le site de la Pointe-du-Raz Cap-Sizun, où nous exporterons de septembre à novembre l'expo relative à l'hydrographie.

Les autres partenariats se poursuivront évidemment, tant avec nos partenaires habituels comme Culture et Patrimoine, ou encore Ar Ria, qu'avec de nouveaux intervenants, avec qui nous voulons évidemment poursuivre et développer, quelle que soit l'implantation pérenne du Musée maritime, nos relations anciennes et fructueuses.

Nous vous souhaitons à tous, à vos familles, à ceux qui vous sont chers, d'excellentes fêtes de Noël et du jour de l'an, ainsi qu'une excellente année 2023 prospère sur tous les plans. Portez-vous bien.

Jacques Paul, Président

# Retour sur l'AGE du 21 novembre 2022

Le problème d'une installation pérenne du Musée maritime, difficile s'il en est, a fait l'objet d'une réunion d'informations tenue le 24 octobre 2022 en présence de M. Gurvan Kerloc'h, maire d'Audierne, et d'une Assemblée générale extraordinaire tenue le 21 novembre 2022 en présence de MM. Gilles Sergent, président de la Communauté de Communes du Cap-Sizun Pointe-du-Raz, et Yvan Moullec, maire de Plouhinec. La résolution soumise aux membres était :

**L'association accepte le principe d'une implantation du Musée maritime dans les locaux de l'ancien lycée Jean-Moulin de Poulgoazec sous réserve :**

- **Des résultats d'une étude de faisabilité technique, financière, institutionnelle et muséographique à laquelle elle souhaite être associée.**

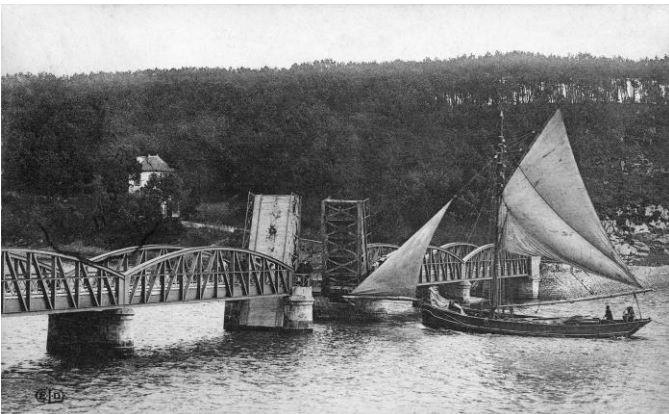
- **De la conclusion, avec la Municipalité d'Audierne, d'une convention d'occupation temporaire des niveaux N1, N2 et N3 du bâtiment de l'Inscription maritime jusqu'à la mise à disposition des locaux de l'ancien lycée Jean-Moulin.**

La proposition a fait l'objet de 17 votes favorables, 10 abstentions et 6 votes défavorables. Elle est donc adoptée.

Sans vouloir relancer les débats, rappelons que l'orientation retenue repose notamment sur l'existence d'une **volonté politique** clairement affirmée de faire aboutir le projet. Les réflexions souhaitées devraient être engagées dans les premières semaines de l'année prochaine. Elles permettront d'entamer enfin la recherche des partenariats nécessaires. Nous vous tiendrons bien sûr au courant de la progression de ce dossier.

---

## Le *Saint-François*, son patron et son équipage



Cette photo est une des plus célèbres du port d'Audierne avec ce bateau franchissant le pont levant pour aller livrer sa cargaison à Pont-Croix, sable ou gravier vraisemblablement.

Le Chasse-Marée l'a fait figurer dans le tome III de la série intitulée *Ar Vag*, mais sans fournir plus de précisions autres que le franchissement du pont.

Pareillement, Jacques Talbot l'a reprise dans son livre *Audierne et le Cap*, avec la mention suivante : « Admirez la dextérité du patron de ce sloop marchand ».

De son côté enfin, le regretté Jacques Blanken,

dans son ouvrage *Traezh*, note avec justesse : « On peut admirer l'adresse du patron, trinquette amenée et grand-voile semi-carguée pour une meilleure visibilité ».

Pour autant, aucun ne cite le nom du bateau en question, ni celui de son patron, ni les noms des membres de son équipage qui portaient tous un nom, tout de même !

Le bateau s'appelle en réalité le *Saint-François*, et il appartient à l'armateur Vincent de Pont-Croix.

Le patron s'appelle Léopold Ladan, né à Audierne le 13 mars 1859, et frère cadet de Jean-Raymond Ladan, pilote au port d'Audierne et patron-pêcheur.

L'équipage du *Saint-François* se compose d'un matelot, d'un novice et d'un mousse qui sont ici présents sur la photo. Léopold Ladan, au centre, est celui qui porte le chapeau. À ses côtés, il y a Nicolas le Bars, matelot, et Jean-Michel Guellec, novice.

Le mousse est Théodore Dagorn, neveu de « Parrain Pol » reconnaissable au chapeau et au brassard noir suite à un deuil. Les autres enfants présents sont Henri Ladan et Jean Ladan, fils de Léopold.

C'est Théodore Dagorn qui gravera au couteau sur la coque du bateau l'inscription : « Dieu protège le Saint François et tout son équipage ». En effet, si l'on en croit Jacques Blanken, les naufrages

étaient fréquents sur ces « bateaux de sable ».

Jean-Luc Scoarnec



## Il y a 68 ans, les débuts de la pêche thonière tropicale

Actuellement, la France rivalise avec le Japon et les États-Unis en matière de pêche thonière tropicale. L'Histoire retiendra que c'est un bateau d'Audierne, *Perle de l'Aube*, qui est à l'origine du développement de cette pêche.

Il y a 68 ans, le 18 Mai 1954, à 6 heures du matin, le thonier *Perle de l'Aube*, dont le patron était Jacques Kerouédan, appareillait du port d'Audierne avec son équipage de six marins capistes.

Le thonier était équipé pour la pêche au thon à l'appât vivant. Il allait explorer les possibilités de pêche aux thonidés et particulièrement l'albacore ou « thon aux nageoires jaunes » dans les eaux africaines.

### Faire face aux besoins croissants :

Le but était de tenter de pallier la déficience des pêches au thon blanc «germon» et de satisfaire ainsi en tonnage aux besoins sans cesse croissants des industriels de la conserverie française. Dès le second semestre, de juin à décembre 1954, après une période d'adaptation à cette nouvelle pêche, le pionnier *Perle de l'Aube* obtenait des résultats satisfaisants dans les eaux sénégalaises. Les premières tonnes de thon congelé par la mise en activité du frigorifique du port de Dakar seront expédiées dans les cales réfrigérées à -18°C des paquebots de la Compagnie des Chargeurs Réunis y faisant escale. Destination : Bordeaux et le Comptoir des Conserveurs. Ainsi s'est mis en place l'embryon d'une activité devenue par la suite florissante.

*Le thonier Perle de l'Aube en escale au port de Dakar*



*Jacques Kerouédan*

---

## Culture et Patrimoine organise les événements suivants :



**Du 19 décembre au 2 janvier** : exposition sur l'histoire du loup et la louveterie à la salle du Conseil de la mairie d'Esquibien. Entrée gratuite.

**Mercredi 28 décembre 17h**, Théâtre Madec, film "Marche avec les loups" de JM Bertrand + débat conférence avec Alain Thomas, spécialiste de la question à Bretagne Vivante. Entrée : 5 €.

---

***Le président et les membres de l'association des Amis du Musée maritime du Cap Sizun vous souhaitent de joyeuses fêtes de fin d'année et une excellente année 2023***



Retrouvez-nous sur [www.museemaritime.fr](http://www.museemaritime.fr)